

ETAT No. 9.

INDIQUANT les pertes, s'il y en a eu, éprouvées dans le fonctionnement du service des mandats d'articles d'argent en Ontario et Québec, et leurs causes.

Il n'y a pas eu de pertes pendant l'année expirée le 30 juin 1875.

T. FOURNIER,
Maître-Général des Postes.

P. LE SUEUR,
Surintendant en chef.

ETAT No. 9.

INDIQUANT les pertes, s'il y en a eu, éprouvées dans le fonctionnement du service des mandats d'articles d'argent dans la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1875, et leurs causes.

Il n'y a pas eu de pertes pendant l'année expirée le 30 juin 1875.

T. FOURNIER,
Maître-Général des Postes.

JAMES H. THORNE,
Surintendant.

ETAT No. 9.

INDIQUANT les pertes, s'il y en a eu, éprouvées dans le fonctionnement du service des mandats d'articles d'argent dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1875.

Il n'y a pas eu de pertes pendant l'année expirée le 30 juin 1875.

T. FOURNIER,
Maître-Général des Postes.

G. F. EVERETT,
Surintendant.

ETAT No. 9.

INDIQUANT les pertes, s'il y en a eu, éprouvées dans le fonctionnement du service des mandats d'articles d'argent dans l'Île du Prince-Edouard, et leurs causes.

Il n'y a pas eu de pertes pendant l'année expirée le 30 juin 1875.

T. FOURNIER,
Maître-Général des Postes.

W. W. McLEOD,
Surintendant intérimaire.